

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3846 - LUNDI 12 OCTOBRE 2020

SUD-KIVU

## L'érection de Minembwe en commune rurale compromise

La chronique politique de ces dernières heures reste encore dominée par la décision du chef de l'Etat de surseoir la mutation de Minembwe, une entité territoriale décentralisée du Sud-Kivu, en commune rurale. Cette décision annule automatiquement le processus d'installation officielle des autorités de cette entité décentralisée tel que piloté par le ministre de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles, Azarias Ruberwa. Aussi le président de la République a-t-il mis en garde toute personne qui chercherait à torpiller à des fins de manipulations politiciennes cette démarche uniquement dictée par le seul besoin de maintien de la paix sociale.

Page 2



Les hauts plateaux de Minembwe

ECONOMIE NATIONALE

## L'après-mine se dessine inéluctablement avec la crise sanitaire



Le site d'exploitation de la Gecamines dans l'ex Katanga

Le secteur minier, à en croire les experts, risque de ne plus arriver à assumer aussi facilement son

rôle de moteur de la croissance économique en RDC. Il a fallu une succession de crises internatio-

nales et la toute dernière avec la covid-19 pour se rendre compte de la vulnérabilité de l'économie nationale. La société Banro Congo mining a reconnu la difficulté de relancer ses activités à cause de la crise sanitaire et du manque des potentiels investisseurs. Dans le secteur du tourisme, le moment est bien choisi pour mobiliser le gouvernement de la République et les partenaires sur l'urgence d'accorder des crédits en vue d'accompagner les opérateurs touristiques frappés par le coronavirus.

Page 3

COVID-19

## Relâchement dans l'observance des gestes barrières



De plus en plus des Kinois ne portent plus des masques

Depuis la levée de l'état d'urgence, bien de Congolais, en particulier les Kinois, foulent aux pieds l'observance des gestes barrières. Le port des masques est de moins en moins perceptible. Dans le transport en commun, la distanciation physique est devenue plus qu'un simple slogan. Dans les marchés, les gens se comportent comme si la maladie n'existait plus en RDC.

Ce constat malheureux a été fait par le Dr Jean-Marie Kayembe, membre de la cellule de riposte à cette pandémie déclarée au pays depuis le 22 mars dernier. Il invite ses compatriotes au respect continu des gestes barrières malgré la baisse de la courbe de propagation de la maladie.

Page 2

7E ART

## Henri Kalama et Jean-Claude Eale parrains du Fickin

Le 8 octobre 2020, le Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) a présenté les deux grandes personnalités de la sphère culturelle de la ville et dévoilé la sélection des films à voir, du 10 au 14 novembre, à l'Académie des beaux-arts. Le

tandem de qui le festival attend un accompagnement à la mesure de son aura a promis de jouer de son expertise pour le faire au mieux.

Parrains de Fickin, Henri Kalama et Jean-Claude Eale promettent un accompagnement de leur

personne, une mobilisation du milieu culturel et de leur réseau pour la réussite du festival. Partenaire de Fickin, Canal+ a, de son côté, rassuré l'événement de son soutien, conforté par son organisation annuelle sans discontinuer.

Page 4

## SUD-KIVU

## L'érection de Minembwe en commune rurale compromise

La chronique politique de ces dernières heures reste encore dominée par la décision du chef de l'Etat de surseoir la mutation de Minembwe, une entité territoriale décentralisée du Sud-Kivu en commune rurale.

La décision prise en marge d'une conférence de presse que Félix Tshisekedi a tenu à Goma annule automatiquement le processus d'installation officielle des autorités de Minembwe tel que piloté par le ministre de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles, Azarias Ruberwa. Ce dernier vient de voir son rêve brisé, lui qui a rassuré les Congolais d'expression rwandaise habitant les hauts plateaux de Minembwe, bien connus sous l'appellation de « Banyamulenge », de se doter enfin d'une terre propre à eux sur le sol congolais. Ce projet longtemps ressassé par cette minorité ethnique d'origine rwandaise était sur le point de se concrétiser, n'eût été le flot de désapprobation et d'indignation qu'il a eu à provoquer dans l'opinion. En effet, la clameur publique était-elle que le chef de l'Etat a jugé bon d'annuler tout ce qui a été fait jusque-là. « *Je ne peux pas laisser un peuple, surtout le mien en danger. Voilà pourquoi j'ai décidé purement et simplement d'annuler ce qui a été fait jusqu'ici* », avait déclaré le président de la République lors d'une conférence de presse à Goma où il venait de séjourner. Le salut du peuple étant à ses yeux la loi suprême, Félix Tshisekedi croit avoir pris la bonne décision pour autant qu'il s'agit d'un territoire dont les limitations sont contestées dans un contexte de conflit latent. Le chef de l'Etat qui ne s'est pas limité là a finalement porté l'affaire au niveau de la cinquante-deuxième réunion ordinaire du Conseil des ministres qu'il a présidé le vendredi 9 octobre. Félix Tshisekedi a réitéré sa décision d'annulation de l'ensemble du processus d'installation des autorités urbaines

de la commune de Minembwe en gestation. Faisant part au Conseil de la situation de tension actuelle, particulièrement dans les hauts plateaux à la suite de cet évènement, il a noté le risque imminent de déstabilisation et d'exacerbation de l'animosité entre la population vivant dans ce coin du pays. Tout en assumant sa décision, en tant que garant du bon fonctionnement des institutions, et se fondant sur le principe « le salut du peuple est la loi suprême », Félix Tshisekedi a décidé la mise en place, dans les meilleurs délais, d'une commission composée d'experts scientifiques non originaires. Celle-ci aura pour mission de clarifier les choses, de retracer toutes les limites des communes concernées des hauts plateaux en vue de dégager des propositions de solution appropriées à prendre. Aussi a-t-il mis en garde toute personne qui chercherait à torpiller à des fins de manipulations politiciennes cette démarche uniquement dictée par le seul besoin de maintien de la paix sociale.

Pour rappel, tout est parti de l'installation, le 27 septembre, du bourgmestre de la commune rurale de Minembwe et de son adjoint, par le ministre de la Décentralisation et des Réformes institutionnelles, Azarias Ruberwa, en exécution d'un ancien arrêté pris du temps du Premier ministre Matata Ponyo. Cet acte a suscité une vague d'indignations au sein de la classe sociopolitique congolaise, obligeant le chef de l'Etat à annuler ce processus pour le besoin de préservation de la cohésion nationale.

Alain Diasso

## COVID-19

## Relâchement dans l'observance des gestes barrières

Le constat a été fait par le Dr Jean-Marie Kayembe, membre de la cellule de riposte à cette pandémie déclarée au pays depuis le 22 mars.



De plus en plus des Kinois ne portent plus de masques

Depuis la levée de l'état d'urgence, bien de Congolais en particulier les kinois foulent au pied l'observance des gestes barrières. Le port des masques est de moins en moins perceptible. Dans le transport en commun, la distanciation physique est devenue un simple slogan. Dans les marchés n'en parlons même pas. Les gens se comportent comme si la maladie n'existait plus en RDC.

Il est vrai que depuis un certain temps, la courbe de la propagation de la maladie a sensiblement baissé mais cela n'exclut pas le respect des gestes barrières comme l'on constate ces derniers temps. C'est ce que regrette le Dr Kayembe. « *Nous constatons tous un certain relâchement quant aux gestes barrières dans le chef de la population. Plus particulièrement le port des masques. Aussi dans les transports en commun, on a l'impression que la foule s'amoncelle et les masques, on ne s'en préoccupe plus* », déclare-t-il. Évidemment, poursuit-il, nous sommes en présence d'une pandémie à un germe

nouveau que personne ne connaissait auparavant et pour laquelle l'humilité exige que nous soyons tous, les uns à l'écoute des autres pour apprendre des erreurs des autres afin de ne pas tomber dans le même trou ». Il invite la population à respecter les gestes barrières pour freiner la propagation de cette pandémie : « *Regardez ce qui est en train de se passer en Europe à l'heure actuelle. Les pays qui ont appliqué le port du masque de manière obligatoire même dans les transports, je pense en Italie ou au Portugal, connaissent moins de problèmes que la France ou l'Espagne où le problème du port de masque se discute encore et toujours au niveau de la communauté. Je pense qu'il est important que la presse rappelle l'importance des mesures barrières et le respect de la distanciation, l'importance de l'hygiène des mains et les gels hydro-alcooliques qui eux au moins sont encore assez largement utilisés* ».

Blandine Lusimana

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ECONOMIE NATIONALE

## L'après-mine se dessine inéluctablement avec la crise sanitaire

La société Banro Congo mining a reconnu la difficulté de relancer ses activités à cause de la crise sanitaire et du manque des potentiels investisseurs. Dans le secteur du tourisme, le moment est bien choisi pour mobiliser le gouvernement de la République et les partenaires sur l'urgence d'accorder des crédits en vue d'accompagner les opérateurs touristiques frappés par le coronavirus.

Chaque crise vient alimenter le débat public sur la dépendance de l'économie rd-congolaise au secteur minier. Soixante ans après l'indépendance, le pays produit près de trois fois plus de richesses mais pour une population qui a explosé au fil des décennies. Il a fallu une succession de crises internationales et la toute dernière avec la Covid-19 pour se rendre compte de la vulnérabilité de l'économie nationale.

S'il faut lire les signes du temps, prédit un expert, le secteur minier risque de ne plus arriver à assumer aussi facilement son rôle de moteur de la croissance économique rd-congolaise. Preuve d'un profond malaise, le 7 octobre dernier, Brett Richard, le président directeur général de Banro Congo dont les filiales sont installées essentiellement au Sud-Kivu, a brossé un tableau plutôt sombre de son entreprise aux délégués syndicaux.



Le site d'exploitation de la Gecamines dans l'ex Katanga

Les travailleurs enregistrent aujourd'hui des arriérés de neuf mois de salaire. Toutefois, les fonds disponibles vont permettre de payer juste un mois de salaire dans l'une des trois filiales de l'entreprise et une enveloppe forfaitaire servira à la paie des agents de Bukavu et du reste des filiales. Quant à l'apurement, il faudrait l'envisager lors du rétablissement de la situation.

L'urgence de la diversification revient en force au regard de

l'essoufflement progressif du premier secteur contributeur aux recettes de l'État. Pour nombre d'experts, il s'agit de rechercher une alternative crédible pour rééquilibrer la situation, mais des préalables vont s'imposer notamment l'accès au capital et l'adaptation de la fiscalité. Sentant sans doute le vent tourner, certains ministères tentent de se démarquer pour attirer l'attention des investisseurs potentiels. C'est le cas du secteur très stratégique

du tourisme qui reste porteur de croissance.

En tant que 7ème pilier de la diversification, le tourisme se présente comme une « alternative sérieuse » d'abord par sa capacité à devenir un facteur d'intégration. Le ministre veut classer la RDC parmi les 10 meilleures destinations de l'Afrique subsaharienne. Le ministre du Tourisme, Yves Bunkulu, a rappelé d'autres atouts solides de son secteur, notamment la création des revenus, des emplois et des opportunités d'affaires. « Il permet aussi à la communauté rurale de conserver son patrimoine culturel et ses traditions uniques », a-t-il déclaré.

Précisant le sens de sa démarche, le patron du tourisme explique son intention de rendre disponibles des crédits en vue d'accompagner les différents opérateurs touristiques frappés par les effets

néfastes de Covid-19. Au-delà du discours, il y a aussi une dimension symbolique forte. En effet, Yves Bunkulu a profité de la commémoration de la 40ème journée mondiale du tourisme célébrée sur l'île d'Idjwi, au Sud-Kivu, pour annoncer officiellement la décision du gouvernement de la République à travers son ministère d'accompagner les opérateurs touristiques. Par ailleurs, un processus est en cours pour faciliter l'accès au visa touristique dans un délai de 30 jours.

Depuis les années 1971 et 1974, avec la construction des hôtels, la RDC n'a plus investi un seul franc dans le secteur du tourisme. Aujourd'hui, la nouvelle politique touristique regroupe des zones réparties en trois catégories : A (Kinshasa), B (Lubumbashi, Kolwezi et Matadi) et C (les autres villes et provinces).

Laurent Essolomwa

## PATRIMOINE CONGOLAIS

## « Mandela, paix et liberté » peint aux couleurs nigérianes

Le forfait a été commis dans la soirée du mercredi 7 octobre par un peintre sous l'œil de deux sujets nigériens sur le symbole du square Mandela. La colombe posée sur les quatre lauriers entourant le globe et son socle, œuvre des frères Meko, Christophe et William, est désormais vert-blanc comme s'il appartenait à l'ambassade du Nigeria située à côté.

Surpris en flagrant délit aux alentours de 17h00 en train de peindre allègrement l'œuvre dédié à feu Madiba qui trônait autrefois sur la place qui portait son nom, le peintre a dit être un simple exécutant. Il a désigné deux hommes assis sur le béton à quelques pas de lui comme les commanditaires de la tâche. Interrogés à ce sujet, les sujets nigériens ont affirmé avoir reçu le mandat de leur ambassade pour rafraîchir le monument Mandela, paix et liberté sans autorisation préalable et, qui plus est, aux couleurs de leur drapeau ! Impensable que l'ambassade du Nigeria ait pris la liberté d'agir de la sorte de son propre chef. Informé de la forfaiture après que des Kinois outrés par ce geste inconvenant les ont mis au parfum, les auteurs de l'œuvre ont à leur tour fait part de leur déconvenue au Courrier de Kinshasa qui a fait une descente sur les lieux et constaté les faits. Aux dires des deux personnes rencontrées sur place, les deux sujets nigériens, le peintre aurait opéré sur instruction



"Mandela, paix et liberté" porte les couleurs du drapeau nigérian (Adiac)

de l'ambassadeur lui-même. Pris à partie par les passants et sur menace de voir débarquer les frères Meko, auteurs-concepteurs du monument, ils ont été contraints à mettre un terme à cet outrage. Mais le mal étant déjà fait, l'œuvre arbore déjà les couleurs nigérianes, c'est dans cet état que Christophe et William en ont fait la désagréable découverte dans les heures qui ont suivi. D'aucuns estiment qu'il s'agit d'un geste malhabile et délibéré de l'ambassade nigériane. En effet, plusieurs relèvent le fait qu'il fait suite à un premier acte plutôt subtil. Tout a commencé avec la clôture de fils barbelés, une sorte d'enclos qui a servi à cloisonner le monument, qui est un patrimoine de l'Etat congolais et classé comme l'un des plus significatifs de la capitale,

Kinshasa. Sans autorisation préalable, de manière délibérée donc, l'œuvre a été assimilée à l'espace de la concession de l'ambassade de la République fédérale du Nigeria dont la façade principale et le portail ont été rafraîchis et le monument l'a été « tout aussi naturellement ». Pourtant, il repose à quelques pas de cette chancellerie en attente de sa réhabilitation sur l'espace qui lui est dédié occupé pour l'heure par le container de la Fondation Mzee Laurent Désiré Kabila.

Nous tenons des frères Meko qu'avec le réaménagement du Boulevard du 30 Juin opéré dans le cadre des cinq chantiers, « le Monument était déplacé provisoirement et placé à côté du petit collège en attendant un aménagement plus adéquat de la place Mandela ». Un projet existe qui prévoit la réalisation d'un mini parc à côté qui n'a rien à voir avec le petit jardin actuel qui ne saurait lui faire concurrence.

Nioni Masela

« le Monument était déplacé provisoirement et placé à côté du petit collège en attendant un aménagement plus adéquat de la place Mandela ».

## 7E ART

# Henri Kalama et Jean-Claude Eale parrains de Fickin

Le Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) a présenté, le 8 octobre, les deux grandes personnalités de la sphère culturelle de la ville et dévoilé la sélection des films à voir, du 10 au 14 novembre, à l'Académie des beaux-arts.

Henri Kalama Akulez, le directeur général de l'Académie des beaux-arts (ABA), déjà engagé dans l'aventure l'an dernier en qualité de membre du jury est rejoint par Jean-Claude Eale, CEO de CMCT. Le tandem de qui le festival attend un accompagnement à la mesure de son aura a promis de jouer de son expertise pour le faire au mieux. L'on sait déjà que pour cette fois, l'ABA sera l'unique cadre où les cinéastes et cinéphiles pourront meubler utilement leur temps les cinq jours du Festival. Aussi Henri Kalama promet-il « un accompagnement de sa personne, une mobilisation du milieu culturel et de son réseau » pour un apport quitte à rendre disponible des fonds de soutien. Pour Jean-Claude Eale, le parrainage de Fickin consiste d'abord en « une démarche d'appui moral ». Néanmoins, s'il se joint à l'événement pour manifester l'intérêt qu'il porte à l'initiative appréciable des jeunes cinéastes c'est tout aussi avec la volonté manifeste, dit-il, « de leur apporter tout notre soutien qui ne s'arrête pas seulement à notre présence ». Ainsi, par-delà les encouragements, CMCT s'implique



Ephraïm Buyikana présentant la sélection officielle de Fickin 2020 (DR)

au niveau logistique. « Nous avons fait en sorte d'appuyer l'organisation avec notre matériel », a-t-il affirmé. Dès lors, a-t-il promis, « les camions écrans seront mobilisés pour une diffusion en dehors de l'enceinte de l'ABA pour que les gens puissent suivre le festival à distance ».

Cerise sur le gâteau, l'agence a décidé de donner un rayonnement plus important encore à Fickin en l'incluant dans les offres

de sa plateforme digitale. « Nous venons de développer la plateforme Liveroom où seront postés les films sélectionnés de sorte que nos abonnés pourront également les regarder », a soutenu Jean-Claude Eale. Les deux parties n'ont dès lors plus qu'à se convenir pour, dit-il, « discuter d'un business model avec Fickin parce que tous nos posts sont rémunérés à la base ».

**Soutien indéfectible de Canal+** Partenaire de Fickin depuis ses débuts, Canal+ a de son côté rassuré l'événement de son indéfectible soutien conforté par son organisation annuelle sans discontinuer. « Il n'existe pas beaucoup de festival de cinéma à Kinshasa, c'est quasiment le seul. Il a tenu sept ans et nous sommes heureux qu'il se développe de plus en plus, ce qui justifie notre présence », a dit Nana Levo. Responsable communication du groupe audiovisuel français, elle a renchéri : « En général, notre apport est financier mais pour cette année nous avons en vue d'organiser une master class avec des experts de Canal+ via le label Canal+ University qui forme aux métiers du cinéma et au journalisme, à la suite de la covid, c'est une partie remise. Nous espérons le faire l'année prochaine ».

Au sujet de la sélection officielle dévoilée au cours du point de presse, le nouveau directeur de Fickin, Ephraïm Buyikana, a précisé : « Nous avons reçu 321 films pour le compte de cette édition 2020, dont 99 ont été sélectionnés. Il s'agit de 76 fictions (60 longs

métrages et 16 courts), 20 documentaires (9 longs et 11 courts métrages) et 3 films d'animation, des courts métrages ». Dans le lot, a-t-il relevé, « il faut compter 19 réalisations congolaises dont 9 fictions courts métrages sont en compétition et trois documentaires courts métrages. 2 longs métrages congolais sont en compétition aux niveaux national, panafricain et international. Il s'agit de *Trahison*, une réalisation de Baudouine de Goma et *Tables 23* de Jean-Jacques Akwane de Kinshasa ». Pour sa part, Bimpa Production, organisateur de Fickin, participe avec Après Coup de Sheriya Twana, La Boulette co-réalisée par Pacifique Tabaro et Déborah Basa, Jeu Mundele de Kadhafi et The Date de Tshoper Kabambi. « Les quatre films sont en compétition nationale et internationale », a souligné Ephraïm Buyikana. Pour dix prix à pourvoir, la compétition de Fickin 2020 met en lice des films à quatre niveaux : compétitions nationale, internationale, panafricaine et documentaire.

**Nioni Masela**

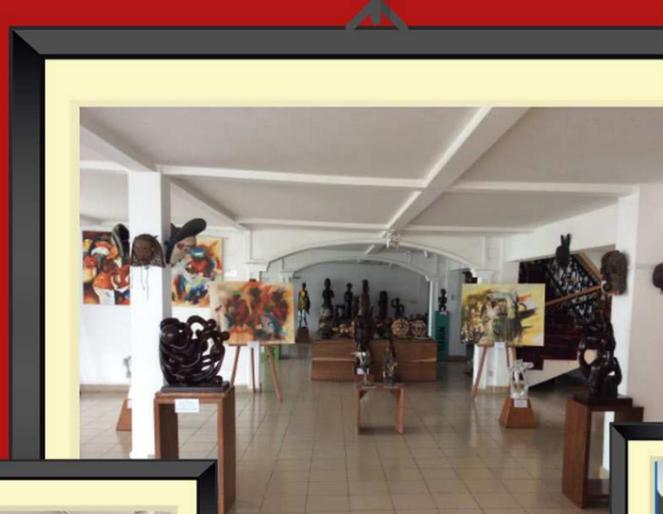
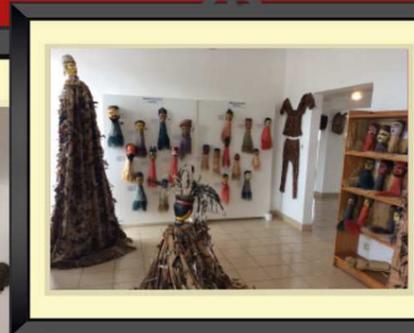
## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

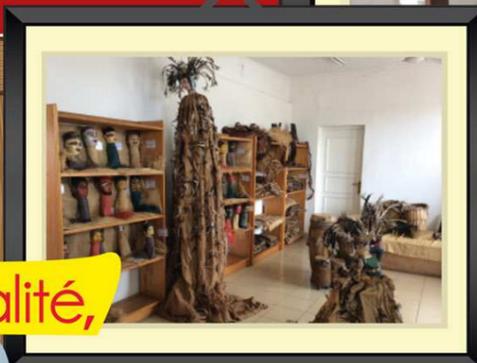
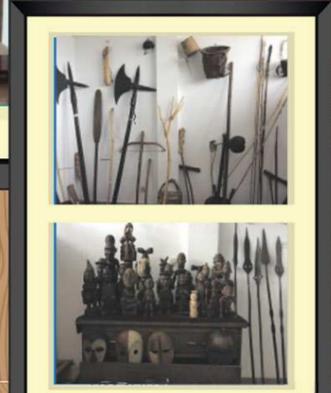
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso** immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## AMICAL FIFA

# La RDC sombre face au Burkina Faso à El Jadida

Ce fut une équipe de la RDC presque expérimentale qui n'a pas fait le poids face au Burkina Faso en amical Fifa, avec des nouveaux comme Malango, Wissa, Mfulu et des retours de Nkolola après plus ou moins cinq ans, ou encore Nsakala.

Trois buts à brosse, c'est le score de la cuisante défaite des Léopards de la République démocratique du Congo face aux Etalons du Burkina Faso, le vendredi 9 octobre au Stade Ben Ahmed El Abd de la ville d'El Jadida au Maroc. La sélection conduite par Christian Nsengi Biembe est en stage de préparation de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021.

Les fauves congolais n'ont pas été à la hauteur des Etalons du pays des hommes intègres, dominés dans quasiment tous les compartiments. Ils ont encaissé le premier but dès la 14e minute par le joueur d'Aston Villa, Bertrand Traoré à la réception d'une balle arrêtée dévié par Abdou Razak Traoré. Bryan Dabo a doublé la mise à la 61e minute sur penalty consécutif à une faute de Christian Luyindama sur Bertrand Traoré. Et Dayo Issoufou, ancien de V.Club a marqué le troisième but dans les temps additionnels de la partie.

Pour cette rencontre face au Burkina Faso avec 90 % de son équipe type, le onze congolais s'est composé du gardien de but Joël Kiassumbua, des défenseurs Nsakala à gauche,



Les Léopards de la RDC

Issama à droite, Luyindama et Marcel Tisserand dans l'axe. Ce dernier a quitté les siens à la 32e minute, sur blessure, remplacé par Bobo Ungenda. On a retrouvé un milieu de terrain inédit avec Omenuke Mfulu dans le rôle de récupérateur, Jordan Nkololo en relayeur et Fabrice Ngoma Lwamba en dépositaire de jeu. Les trois joueurs n'ont jamais joué ensemble. Et c'est pareil pour le

trio d'attaque composé de Ben Malango en pointe, alors que Neeskens Kebano et Yoane Wissa placés sur les flancs. Le sélectionneur Christian Nsengi a fait des changements outre celui d'Ungenda à la place de Tisserand en première période, Nil de Pauw a remplacé Wissa, Samuel Moutoussamy a pris la place d'Omenuke Mfulu, Gédéon Kalulu est monté à la place de Neeskens Kebano,

Ifunga Ifaso a remplacé Jordan Nkololo. Tandis que Thimoty Fayulu, Anthony Mossi, Yannick Bangala, Jody Lukoki, Jordan Botaka, Francis Kazadi et Ifaso Ifunga n'ont pas bougé du banc des remplaçants. Les absences des cadres tels Bakambu, Bolasie, Mbemba, Mpoku, Moke, Masuaku (qui était là mais s'est blessé à l'entraînement à quelques heures du match), et d'autres comme

Chadrac Akolo, Jackson Muleka s'est vivement fait sentir. Tous ces joueurs n'ont pas pu rejoindre le groupe à El Jadida pour diverses raisons. Les Léopards jouent leur seconde rencontre amicale le 13 octobre à Rabat contre les Lions d'Atlas du Maroc qui ont battu, le même 9 octobre en amical, les Lions de la Teranga du Sénégal par trois buts à un.

Martin Engimo



**MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX**

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

## REVENDEICATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

# Le gouvernement rassure les enseignants

Le gouvernement et la plateforme syndicale de l'éducation nationale, qui ont échangé le 10 octobre sur les revendications des enseignants, ont décidé de renouveler leurs engagements contenus dans le protocole d'accord signé le 27 septembre 2018.

Les deux parties ont, au cours d'une réunion d'évaluation présidée par le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Firmin Ayessa, passé en revue la situation des enseignants. En effet, il ressort de cette rencontre d'échanges que sur les dix revendications contenues dans le cahier des charges, une seule est en cours d'exécution. Il s'agit du recrutement de 1200 nouveaux enseignants dont certains textes d'intégration sont déjà publiés et d'autres en attente à cause de la lenteur administrative. S'agissant du recrutement de 2020, le gouvernement a annoncé le lancement sous peu de la campagne d'intégration de 1400 enseignants tel que prévu en attendant celui de 2021.

Les autres revendications portent sur la publication des textes des commissions administratives paritaires de 2019 ; le paiement d'au moins trois trimestres de rappels de solde d'activités sur dix-huit dus aux enseignants volontaires ; le rétablissement des salaires suspendus aux enseignants réintégrés. Les enseignants réclament aussi le paiement et l'apurement des arriérés de



bourses dus aux enseignants volontaires ; la vulgarisation du statut particulier des agents et cadres de l'éducation nationale ; la mise en place d'une commission paritaire pour le suivi des recrutements à la Fonction publique des enseignants finalistes, bénévoles et prestataires ainsi que la publication de l'arrêté interministériel fixant les montants des indemnités allouées aux enseignants par rapport au statut particulier des agents et cadres de l'éducation nationale.

A cela s'ajoutent le problème du critère d'âge de recrute-

ment des enseignants volontaires qui sont sur le terrain depuis des années et l'octroi d'une allocation ou d'une prime spécifique aux enseignants dans le cadre de la Covid-19. Dans ses réponses, le gouvernement a rappelé que sur les sept mois d'arriérés de bourses dus aux enseignants prestataires et bénévoles, trois viennent d'être payés. S'agissant du paiement des rappels de solde d'activités dus aux enseignants volontaires, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a indiqué que, outre la crise économique et fi-

Les syndicalistes de l'enseignement/Adiac nancière que traverse le pays, le gouvernement entend passer par un audit pour éviter le flou.

## Evaluer le niveau d'exécution des revendications après six mois

La conjoncture actuelle ne permet pas au gouvernement de vulgariser le statut particulier des agents et cadres de l'éducation nationale et de publier l'arrêté interministériel fixant les montants des indemnités allouées aux enseignants par rapport à ce texte. Quant à l'allocation spécifique réclamée, Anatole Collinet Makosso a

rappelé que les enseignants bénéficiaient déjà de la prime de risque dans leur salaire.

Reconnaissant la légitimité des revendications des enseignants, Firmin Ayessa a rappelé que l'école faisait partie des priorités du gouvernement et l'éducation est une question lourde et de fond. Selon lui, le besoin en personnel enseignant est de plus de douze mille dans le sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et alphabétisation. Le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale a indiqué que les enseignants étaient dans leur rôle et le gouvernement dans son devoir. « Nous partageons ensemble le souci concernant le recrutement. Il ne sert à rien de faire la politique de l'autruche. Tous les points que nous avons eu à examiner sont contenus dans le protocole. Nous faisons du surplace à cause de la conjoncture économique actuelle. Le travail est à poursuivre », a conclu Firmin Ayessa, précisant que les deux parties devraient se retrouver après six mois.

Parfait Wilfried Douniama

## COVID-19

## Flambée de cas en Europe, état d'alerte sanitaire à Madrid

L'inquiétude est vive en Europe où la propagation du coronavirus repart de plus belle : l'Espagne a décrété l'état d'alerte sanitaire à Madrid, l'Allemagne envisage des restrictions plus dures et la France des reconfinements locaux.

La pandémie a nettement accéléré dans presque toutes les régions du monde ces sept derniers jours (+315.000 nouveaux cas par jour au niveau mondial, soit 6% de plus que la semaine précédente), Europe en tête (+28%), à l'exception de l'Asie (-7%). Aux Etats-Unis, le président Donald Trump, quelques jours après avoir quitté l'hôpital où il était soigné pour une contamination par le coronavirus, a annoncé qu'il envisageait de participer à un meeting de campagne dès samedi en Floride (sud-est), un Etat-clé pour la présidentielle du 3 novembre.

Le pays reste le plus touché tant en nombre de morts (au moins 212.789) que de contaminations (plus de 7,6 millions), qui continuent d'accélérer, une situation que beaucoup attribuent à une mauvaise gestion de la

pandémie par M. Trump.

En Europe, où plus de 6,2 millions de cas de Covid-19 et près de 240.000 morts ont au total été signalés, la situation ne cesse d'empirer.

Le gouvernement espagnol a décrété vendredi l'état d'urgence sanitaire dans la région de Madrid pour tenter de freiner l'augmentation du nombre des cas (+10.000 quotidiennement en moyenne ces derniers jours), rétablissant ainsi un bouclage partiel de la capitale qui avait été annulé la veille par la justice. Cette dernière estimait que ces restrictions ne respectaient pas les droits et les libertés fondamentales. Les habitants de Madrid et de ses environs ne peuvent plus sortir de leur ville que pour des raisons de première nécessité depuis le 2 octobre. En Allemagne, la chancelière Angela Merkel a prévenu

vendredi que de nouvelles restrictions seraient prises prochainement si les contaminations (plus de 4.000 nouveaux cas quotidiens, un record depuis avril) ne se stabilisaient pas dans les 10 jours. « La veille, son ministre de la Santé avait dit craindre une propagation incontrôlée dans son pays, jusqu'ici moins touché que ses voisins.

A Berlin, la plupart des magasins ainsi que tous les restaurants et bars devront fermer de 23 heures à 6 heures à partir de samedi et au moins jusqu'au 31 octobre.

La situation est nettement plus mauvaise en France voisine : plus de 18.000 nouveaux cas en 24 heures, un record depuis l'utilisation de tests à grande échelle, selon des chiffres officiels communiqués jeudi soir. Le conseil scientifique du

gouvernement n'a pas exclu vendredi la possibilité d'un reconfinement local si nécessaire, avertissant les Français qu'il faudrait vivre avec le virus jusqu'à l'été prochain. Quatre villes de l'est et du nord (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Lille) passeront samedi en zone d'alerte maximale, synonyme de nouvelles restrictions, comme c'est déjà le cas à Paris et Aix-Marseille (sud).

Dans la région parisienne, l'Agence régionale de santé (ARS) a demandé aux hôpitaux et aux cliniques de mobiliser toutes leurs ressources en prévision d'un afflux important de malades de Covid-19 dans les prochaines semaines.

En Belgique, les cafés et les bars ont fermé jeudi matin dans l'ensemble de la région de Bruxelles. Dans tout le pays, ils devront fermer au

plus tard à 23h à partir de vendredi soir.

En Pologne, le gouvernement a annoncé qu'il rendait le port du masque de protection obligatoire dans tout l'espace public, comme en Italie.

En Autriche voisine, le gouvernement n'a pas totalement exclu un deuxième confinement après un nombre record de nouvelles contaminations en 24 heures, comme, plus au sud, en Croatie.

La Russie a battu vendredi son record de nouveaux cas quotidiens (+12.126). Le précédent remontait au mois de mai, quand un confinement strict y était imposé. Les autorités russes disent actuellement ne pas prévoir de mesures de confinement majeures, le président Vladimir Poutine estimant que le pays était prêt pour tout développement.

Julia Ndeko avec AFP

## VIE DES PARTIS

## Le PDC entame une campagne de redynamisation

Le Parti pour le développement communautaire (PDC) a officiellement lancé, le 9 octobre à Brazzaville, une campagne d'adhésion et de redynamisation de ses instances en vue de préparer les futures échéances politiques.



Des membres du bureau national du PDC/Adiac

Après son entrée politique, le 15 février dernier, le PDC se relance malgré le fait que son programme a été fortement bouleversé par la crise sanitaire de coronavirus. La campagne d'adhésion, lancée en présence de plusieurs militants, se déroulera sur toute l'étendue du territoire national sur le thème « Jeune engageons-nous pour un futur meilleur ». Pour le compte de la fédération, plus de cent nouveaux membres ont signé, dans le respect des mesures barrières contre la Covid-19, la fiche d'adhésion, le premier jour.

Selon Donatien Itoua, président national de cette formation politique, il est grand temps de se lancer dans une course contre la montre, afin d'accroître et consolider la base électorale de la structure dont il à la charge. « Le travail qui nous attend est titanesque et demande beaucoup d'adresses, de l'audace, de minutie et la prévoyance. Il s'agira pour nous, dans un temps record, de prendre d'assaut toute nos villes et villages à la conquête des hommes et femmes capables d'orienter le PDC vers des lendemains meilleurs », a déclaré Donatien Itoua.

Il a, par ailleurs, demandé que le discernement et la quête de l'excellence devront guider les délégués dans le choix des futurs dirigeants des structures de base de ce parti.

Rude Ngoma

## SECTEUR PROFESSIONNEL

## Vers la réglementation du télétravail au Congo

De petites entreprises jusqu'aux organismes internationaux basés en République du Congo, le télétravail rentre de plus en plus dans les habitudes et tend à se généraliser depuis la crise sanitaire de Covid-19. Mais pour autant, il complexifie l'organisation du travail et la protection sociale des salariés.

La commission nationale du travail s'est réunie à Brazzaville, le 9 octobre, sous la présidence du vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique, de la Réforme de l'État, du Travail et de Sécurité sociale, Firmin Ayessa, en présence du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Antoine Thomas Nicephore Fylla Saint-Eudes.

Composée des représentants des pouvoirs publics, des organisations patronales, des syndicats des travailleurs, des organisations de la société et des experts indépendants, la commission nationale du travail a planché sur l'examen de l'avant-projet d'ordonnance instituant le télétravail, ainsi que deux autres avant-projets de texte portant recours au chômage partiel et au statut de la Fonction publique.

Au sujet du télétravail, le projet définit le cadre et fixe les conditions de recours à celui-ci, les modalités de son organisation et de sa mise en œuvre, notamment dans les entreprises et établissements relevant du Code du travail. Les experts évoquent une urgence pour combler un vide juridique et permettre ainsi de mettre en œuvre une recommandation importante de la session spéciale du Comité national du dialogue social tenu le 11 juin 2020.

« Cette nouvelle forme d'organisation de travail se pratique déjà dans les entreprises et s'est intensifiée à la faveur de la crise sanitaire de Covid-19. Des aménagements techniques ont été



apportés au texte, aux fins de lui donner toute la pertinence et la cohérence nécessaire. L'avant-projet d'ordonnance instituant le télétravail a été ainsi adopté avec les amendements », précise le communiqué final des travaux.

Mais cette réforme suscite plusieurs questions en matière de contrat de travail et la notion de volontariat dans le télétravail, de rémunération de l'employé ; de choix du lieu de télétravail qui peut être à domicile ou dans un télécentre ; le droit au respect de la vie privée du télétravailleur, autrement dit, l'employeur devra fixer des plages horaires pendant lesquelles il pourra contacter son salarié ; et enfin,

Le Vice-Premier ministre ouvrant les travaux Adiac de protection de la santé et de la sécurité du télétravailleur notamment sur l'utilisation des écrans de visualisation.

Lançant les travaux de la commission, le vice-Premier ministre Firmin Ayessa a fait savoir que le contexte actuel lié à la crise de coronavirus nécessite une évolution positive des cadres juridiques du monde du travail. « Les défis sont nombreux, auxquels nous devons faire face aujourd'hui et demain », a-t-il dit, ajoutant que la réforme de la Fonction publique touche les droits et obligations des fonctionnaires, la qualité de fonctionnaire, la carrière du fonctionnaire, les agents non titulaires et le régime disciplinaire.

Fiacre Kombo

## LE FAIT DU JOUR

## Sahel : repenser le diagramme antiterroriste?

Les derniers développements de l'actualité au Mali fondent chez beaucoup l'espoir que le conflit entre les forces régulières de ce pays et les insurgés n'est pas insoluble. Au moins en partie. Ce bémol parce que l'expérience a montré que les mouvements rebelles qui se réclament des idéologies totalitaires ou parlent au nom des croyances religieuses improbables peuvent être une nébuleuse difficile à localiser. C'est ainsi que dans la plupart des cas, quand des accords de paix sont signés, leur mise en œuvre prend beaucoup de temps justement à cause de l'hétérogénéité de ces groupes.

Dans ce qui a lieu au Mali, les observateurs considèrent la libération, le 8 octobre, de quatre otages détenus par les insurgés qui se réclament de l'organisation Etat islamique comme un signe d'apaisement d'autant plus que ce dénouement a permis la sor-

tie des prisons officielles maliennes des dizaines de combattants rebelles. Il est possible que les autorités de transition en poste depuis seulement quelque temps se réjouissent de la succession de bonnes nouvelles concernant leur pays.

La première de ces bonnes nouvelles est la levée des sanctions imposées au Mali par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CE-DEAO-, au lendemain du coup d'Etat du 18 août. La seconde, comme rappelé plus haut, est l'échange de prisonniers intervenu entre le gouvernement et les groupes rebelles. Ces aboutissements ont des effets positifs sur le plan intérieur malien, mais aussi sur le plan extérieur. Ils permettent de regarder désormais la situation globale de la région du Sahel sous un autre jour.

Ceci expliquant cela, les forces internationales mobilisées contre le

terrorisme dans cette région pourraient voir leurs missions reprécisées pour tenir compte de l'agenda du pouvoir transitoire en place au Mali. Ce pays faisant partie, avec le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Tchad des cinq postes avancés qui, sous l'assistance de la France, constituent le G5-Sahel, il paraît logique, après les changements intervenus au sommet de l'Etat, que les parties se concertent dans le cadre de cette union « sacrée ».

On sait par contre que depuis son opérationnalisation, le G5 Sahel est confronté à plusieurs défis, les plus en vue étant liés à l'affectation de la logistique qui convient. Peut-être même que se posent aussi les problèmes de commandement, de cohérence dans les interventions sur le théâtre des opérations. D'une chose l'autre, les militaires maliens ayant renversé le président Ibrahim Bou-bacar Keita expliquaient aussi leur

démarche par l'absence de moyens adéquats pour faire la guerre sur un terrain qu'ils connaîtraient mieux que les contingents étrangers.

Le chef d'Etat de transition, Bah N'Daw déclarait lors de son investiture, le 25 septembre, qu'il prendrait en compte les doléances des militaires pour répondre à l'impératif de restaurer l'intégrité du territoire malien. Les jours à venir diront si la vague de libérations des otages et autres prisonniers djihadistes sera suivie d'autres et si les parties en présence avanceront dans l'application des accords de paix retardée en partie par le délitement décrié de l'Etat malien.

Si de telles avancées se produisent, elles ne manqueront pas de redessiner la carte antiterroriste dans la zone dite des trois frontières Mali-Burkina Faso-Niger.

Gankama N'Siah

**IN MEMORIAM**  
Maurice Akouala  
10 octobre 1985 - 10 octobre 2020



Tes petits enfants portent fièrement en eux ta mémoire.

**Envoyez de l'argent  
à vos proches pour  
la rentrée scolaire.**

**Western  
Union**



## RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021

## La Croix-Rouge lance une opération de désinfection des écoles publiques de Brazzaville

À l'orée de la rentrée scolaire 2020-2021, prévue pour ce 12 octobre, la Croix-Rouge congolaise par le biais de son bureau exécutif du conseil de Brazzaville intensifie sa stratégie de riposte à la pandémie de coronavirus. Elle a lancé, le 9 octobre, une opération de désinfection, de dératisation et de désinsectisation des écoles de différents arrondissements de la ville capitale.

Pour le premier jour de mise en œuvre de l'opération de désinfection que les bénéficiaires ont qualifié de « salvatrice », ce sont les locaux de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ainsi que la direction des examens et concours qui ont servi de cadre au lancement officiel de cette initiative.

Tout a été, en effet, passé au peigne fin. Les devantures, entrepôts, bureaux, toilettes, couloirs et matériaux de travail ont été désinfectés. La dératisation et la désinsectisation font également partie des mis-

sions de la Croix-Rouge qui vise, à travers ces pratiques, la prévention contre les infections, la surveillance épidémiologique et l'intensification de la communication des risques ainsi que l'engagement communautaire.

S'inscrivant dans l'optique du plan national de la riposte à la Covid-19 du gouvernement congolais, cette opération, qui va être clôturée le 22 du mois en cours, se déroulera dans près de trente écoles de Brazzaville, à raison de trois établissements scolaires par arrondissement.

Selon Gabriel Goma Mahinga,

vice-président national de la Croix-Rouge congolaise, l'opération de désinfection permettra d'offrir un cadre sain aux élèves et de contribuer efficacement à l'éradication de la Covid-19 en milieu scolaire. « Nous savons tous que l'école est un milieu de grand rassemblement. C'est un espace où les enfants se retrouvent et repartent, par la suite, dans leur foyer. Voilà pourquoi nous avons pensé à assainir les écoles afin de protéger nos enfants et par ricochet, nous protéger nous-même », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Christelle Tchiloemba Tati a, au nom du personnel de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, remercié la Croix-Rouge et demandé que cette initiative soit régulière.

Rude Ngoma

## Assainissement de trois établissements à Djiri

Le conseiller départemental et municipal de Brazzaville, Gulle Latran Ngabangui, a ordonné le 9 octobre la désinfection de quelques écoles publiques, à Djiri, dans le neuvième arrondissement, en prélude à la rentrée des classes prévue le 12 octobre.



Séance de désinfection à l'école primaire Rigobert Ngouolali/Adiac

La santé, la sécurité et le bien-être des élèves ainsi que du personnel enseignant demeurent la priorité de ce conseiller municipal. Durant des heures, une vingtaine de jeunes a été mobilisée pour assainir les établissements préscolaires et primaires Rigobert-Ngouolali, Ibalicko et Jacques-Opangaut, à Djiri, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville. A cet effet, ils ont procédé au nettoyage des salles de classe, de la cour de chaque établissement avant de désinfecter

ces locaux.

« Nous jouons notre partition en qualité de conseiller municipal pour une rentrée sécurisée puisque soucieux d'épargner la vie de nos écoliers de la Covid-19 », a indiqué le conseiller Gulle Latran Ngabangui. « L'Etat prend des mesures pour une rentrée scolaire réussie et en qualité de conseiller j'ai aussi le devoir de m'assurer que tout se passera bien à Djiri. Il reste à distribuer aux écoliers du gel hydro-alcoolique et leur dire de

respecter les mesures barrières. Nous travaillons avec les équipes de direction de chaque établissement pour nous informer des besoins urgents », a ajouté le conseiller départemental et municipal de Brazzaville.

Il entend également sensibiliser les écoliers aux directives spécifiques visant à étayer l'élaboration de protocoles de santé et de sécurité en milieu scolaire et dans les transports d'élèves.

En saluant le geste accompli par le conseiller, le directeur de l'école primaire Rigobert-Ngouolali, Nestor Faustin Okombi, a déclaré : « Nos écoliers vont fréquenter l'école en toute sécurité et leurs parents sont heureux. Nous plaçons auprès du conseiller de nous apporter les thermo-flash pour prendre la température des écoliers ». Par ailleurs un parent d'élève a souhaité que les relations entre les écoles et les bureaux de santé publique locaux soient essentielles pour appréhender l'environnement complexe et en constante mutation de la Covid-19, pour planifier et rouvrir les écoles, ainsi que pour résoudre les autres problèmes de santé des écoliers.

Fortuné Ibara

## Évaluation du dispositif de lutte contre la Covid-19 dans les écoles de Baongo

L'administrateur-maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, a effectué le 9 octobre, en compagnie de la cheffe par intérim du district sanitaire de Baongo, Sara Bakouetela, une visite dans quelques écoles publiques afin de s'enquérir des dispositions mises en place pour lutter contre la pandémie du coronavirus.



Simone Loubienga posant avec Parfait Faustin Boro et Sara Bakouetela/Adiac

Du Lycée technique commercial 1er mai à l'école primaire des Trois francs, en passant par le lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza A et B et le CEG « Trois glorieuses », le constat est presque le même : des dispositions sont prises pour la reprise des classes dans le strict respect des mesures barrières. Au lycée commercial technique 1er mai, le Dr Simone Loubienga et sa suite sont reçus par le proviseur, Parfait Faustin Boro qui a présenté le dispositif mis en place pour le lavage régulier des mains. S'agissant du respect des gestes barrières, le proviseur s'est focalisé sur la note de service du ministère en charge de l'Enseignement technique et professionnel faisant office de feuille de route pour la lutte contre le coronavirus.

« Pour combler le déficit en salles de classe, nous avons fait réparer les tables-bancs qui ne répondaient plus. Donc, des dispositions sont prises de telle sorte que nous ayons au maximum cinquante élèves dans une salle. Nous sommes prêts pour la rentrée du 12 octobre, tout en respectant la distanciation physique », a assuré Parfait Faustin Boro.

Au lycée Pierre-Savorgnan de Brazza A et B, le constat est presque le même. Mais des efforts restent encore à fournir dans l'acquisition des produits de désinfection et autres kits de lavage des mains. Profitant de cette visite, les deux proviseurs ont posé le pro-

blème d'interdiction des marchés dans les établissements d'enseignement général qui pourrait mettre à mal certains apprenants qui seront obligés d'aller à la faculté de droit pour s'alimenter.

Dans les autres écoles visitées, notamment Trois glorieuses et Trois Francs, toutes les conditions semblent être réunies pour accueillir des enfants dès le lundi. A en croire les responsables du CEG Trois glorieuses, cet établissement qui n'a pas des effectifs pléthoriques a pris toutes les dispositions. En effet, le nombre de salles de classe est passé de huit à douze pour recevoir cinquante élèves par salle, une seule vague.

Après avoir reçu les responsables des établissements publics et privés, organisé des séminaires de formation à l'endroit des points focaux écoles et remis des masques aux apprenants, Simone Loubienga a voulu toucher du doigt la réalité sur le respect des mesures barrières. Elle s'est félicité du travail effectué par les différents acteurs. Car pour une population d'environ 100 000 habitants, le deuxième arrondissement n'a enregistré que 147 cas positifs de Covid-19.

Invitant les élèves à s'approprier les mesures d'hygiène et à maîtriser les gestes barrières, Simone Loubienga a rappelé que la rentrée scolaire ne devrait pas être le point de départ de l'éclatement de la pandémie du coronavirus.

Parfait Wilfried Douniama

## NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Poto (arrêt Mucodec, avenue de France).

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 octobre à Brazzaville.



Les familles Edoumba, Ngamokouba et Eyala, ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur mère et soeur Alphonsine Mabounia. La veillée se tient au domicile familial, avenue des 3 martyrs à Ouenzé (arrêt 753)

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



## INCLUSION FINANCIÈRE

## Congo et Gimac pour l'interopérabilité des transactions électroniques

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo, a échangé le 8 octobre à Brazzaville, avec une délégation du Groupement interbancaire monétique de l'Afrique Centrale (Gimac), conduite par son directeur général, Valentin Mbozo'o, l'interopérabilité des instruments de paiement en vue de faciliter l'inclusion financière numérique dans la sous-région.

La rencontre entre les deux parties s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrimage des différents acteurs du paiement électronique, dont l'impact sur les finances appelle à la formation d'une communauté des affaires, à travers une plateforme des échanges avec les investisseurs dans le secteur de l'économie numérique.

Au Congo, bien que l'ensemble des banques et quelques micro-fiances soient aujourd'hui raccordées sur la plateforme Gimac-PAY, il est donc opportun que les deux leaders de la téléphonie (MTN et Airtel) adhèrent au projet d'interopérabilité des instruments de paiement. L'objectif étant de faciliter l'inclusion financière de la population et la réduction de l'usage du cash.

Pour sa part, le directeur général du Gimac, Valentin Mbozo'o, a signifié que la rencontre avec les autorités congolaises dont le ministre de l'Economie numérique avait pour objet de booster l'activité d'intégration des opérateurs du Mobile money.



Photo de famille autour du ministre Léon Juste Ibombo/Adiac

C'est, d'ailleurs, dans ce contexte que le Gimac œuvre à faire connaître et faire adopter les services mobiles interopérables auprès de tous les acteurs majeurs des paiements électroniques et du grand public. « Les sociétés de téléphonie mobile, de transferts de fonds, les agrégateurs, les fintechs et les administrations sont aujourd'hui appelés à s'arrimer à l'interopérabilité des transactions financières pour une meilleure traçabilité des flux financiers », a indiqué

le directeur général de Gimac, précisant que cela aiderait la sous-région, à travers la Banque des Etats de l'Afrique centrale de mieux lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, l'évasion fiscale et la fuite des capitaux. Selon Valentin Mbozo'o, le Congo, en tant que pays membre de la Cémac, participe activement à l'interopérabilité sous-régionale Gimac et entend profiter de cette digitalisation en matière d'inclusion financière.

### Un partenariat stratégique pour inter opérer dans le réseau mondial

Par ailleurs, en lien avec les objectifs que s'est assigné le Gimac, à savoir vulgariser la monétique, améliorer le taux de bancarisation et favoriser l'inclusion financière, à travers les produits prépayés et mobiles, il a rappelé que le groupement qu'il dirige a signé un partenariat stratégique avec Union Pay international qui est le premier réseau mondial en termes de porteur de cartes monétiques, soit 7 milliards de

porteurs. De même, le Gimac a également commencé une interaction avec visa pour permettre au carte Gimac d'inter-opérer dans le réseau mondial de Visa. Groupement d'intérêt économique, au sens de l'Ohada, dont les membres sont d'office: la Banque des Etats de l'Afrique centrale; les Trésors nationaux et les établissements de crédit de la zone Cémac, le Gimac a pour objet la définition du cadre réglementaire et sécuritaire, ainsi que les aspects d'interopérabilité de la monétique dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. A ce jour, le Gimac compte 56 membres, dont la Banque centrale, le Trésor du Cameroun, les banques et les établissements de Micro-Finance. Le réseau Gimac compte 54 participants en production effective et plus d'une dizaine de membres en cours d'intégration. Depuis 2015, la plateforme du Gimac a traité trois millions de transactions pour un montant total de 200 milliards FCFA.

**Gloria Imelda Losselé**

### AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

#### MISSIONS :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

#### PROFIL RECHERCHE :

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude\_Asset »; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées;
- Editer la liste des immobilisations acquises;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées;
- Autres tâches :
- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous

serons confiées.

- Savoir-faire
- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
- Connaître Les Normes OHADA;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage;
- Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

#### QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

#### COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

### AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

#### MISSIONS :

- Mettre en place une veille fiscale;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- Faire le contrôle comptable.

#### PROFIL RECHERCHE :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;
- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales / Sociales et la comptabilité;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.
- **Savoir-faire:**
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC;

• Connaître les Normes OHADA;

- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

#### -Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

#### QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou d'une banque;

#### COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

## Le budget supplémentaire en hausse de 13%

Le budget du Conseil départemental et municipal de Brazzaville exercice 2020 est passé de 23 216 726 258 FCFA à 26 209 586 928 FCFA, soit une augmentation de 13% correspondant en valeur absolue à 2 992 860 670 FCFA.



Les conseillers/Adiac

Le montant a été révélé au terme de la sixième session ordinaire administrative tenue du 28 septembre au 7 octobre à Brazzaville. Outre le budget supplémentaire, les conseillers départementaux et municipaux ont adopté la délibération autorisant le bureau exécutif de négocier des accords de partenariat avec des tiers pour la collecte des droits de place dans les marchés domaniaux de Brazzaville. Ils ont aussi approuvé la modification de la délibération fixant le taux de la taxe sur l'exploitation des produits de carrières dans la commune de Brazzaville ; la délibération autorisant la négociation avec la Banque postale du Congo et celle fixant le coût de transport des dépouilles mortelles hors du périmètre urbain de Brazzaville.

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville a rappelé que la délibération portant sur le budget supplémentaire, exercice 2020, permet à cette assemblée locale de rééquilibrer ses prévisions pour l'exercice en cours. Ceci en prenant en compte les appuis budgétaires reçus du gouvernement. Selon Dieudonné Bantsimba, ces appuis vont permettre à la commune de Brazzaville de poursuivre l'exécution des travaux routiers entrepris dans la ville. « Le désir d'améliorer les performances économiques de notre commune et d'instaurer une nouvelle gouvernance à pousser notre assemblée locale à approuver la délibération autorisant la négociation des accords de partenariat avec les tiers pour la collecte des droits et taxes dans

les marchés domaniaux de Brazzaville », a déclaré le maire de Brazzaville.

Ainsi, les participants ont formulé trois recommandations dont celle autorisant l'expérimentation d'un ou de deux marchés témoins. A travers cette délibération, la mairie peut confier le recouvrement des droits de place dans les marchés à des sociétés privées. Les autres recommandations portent sur la dotation des services municipaux des moyens conséquents, conformément aux lignes budgétaires ; l'acquisition pour la direction des pompes funèbres municipales et les services funéraires de nouveaux corbillards et des véhicules de liaison.

En marge de cette session, les élus locaux ont suivi l'exposé sur le projet DURQUAP, notamment l'aménagement des voiries urbaines, l'électrification et l'adduction en eau potable, la construction et la réhabilitation des marchés domaniaux et bien d'autres structures dans les quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Sukissa. Ils ont été également formés des « contraintes et impératifs d'une gestion performante et apaisée d'une collectivité locale : rôles et responsabilités des conseillers ».

« Les élus locaux ayant assumé leur part de responsabilité, il appartient aux cadres et agents municipaux de se mettre résolument au travail avec zèle, efficacité et esprit d'initiative en vue d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés », a conclu Dieudonné Bantsimba.

Parfait Wilfried Douniama

## MÉDIAS

## L'Uppc va contribuer à l'assainissement du paysage médiatique

Mettre de l'ordre en faisant gagner les journalistes en professionnalisme et en compétence, c'est l'une des missions que s'est assignée l'Union des professionnels de la presse du Congo (Uppc) qui a célébré sa sortie officielle le 9 octobre à Brazzaville.



Les professionnels des médias lors de la sortie officielle de l'Uppc

Après sa sortie officielle, l'Uppc a déroulé son agenda. Le renforcement des capacités professionnelles des journalistes et l'observation absolue des règles d'éthique et de déontologie dans l'exercice du métier, la défense de la liberté de presse, la consolidation de l'esprit de corps, la solidarité dans la défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs du secteur de l'information et de la communication sont les lignes directrices du plan d'action de la structure associative.

La signature dans les prochains jours du protocole d'accord entre l'Uppc et le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) renforcera, par ailleurs, le rôle de l'union dans l'accomplissement de ses missions. « Notre association a été régulièrement sollicitée dans le règlement des délits de presse et autres dérives qui ont amené le Cslc à prendre des sanctions à l'endroit de certains éditeurs de presse », a rappelé Jean Charles Maniongui, président du Conseil d'administration de l'Uppc.

De son côté, Philippe Mvouo, président du Cslc, a salué l'initiative et encouragé à davantage de professionnalisation du métier. « Vous êtes nés libres. Cette liberté vous confère l'indépendance de l'action en respectant les limites de celle-ci car vous n'êtes pas un syndicat. Vous êtes tenus d'assurer l'auto-régulation et la faire connaître aux journalistes », a-t-il déclaré avant de préciser que l'Uppc assure l'auto-régulation, le Cslc se charge de la régulation et les deux structures font la co-régulation.

## Constat

Visiblement, l'Uppc est officiellement entrée en exercice par une autocritique. Le contexte actuel est peu élogieux car la presse, hélas, continue de patauger dans des eaux boueuses s'éloignant de plus en plus des règles professionnelles d'éthique et de déontologie, a reconnu Jean Charles Maniongui. Selon lui, les dérives et les délits dans l'exercice de la profession deviennent de plus en plus fréquents. « A la place du journalisme nous faisons la propagande. A la place de la profession nous pratiquons de la sous-traitance commerciale et politique. Les produits offerts à notre public, il faut le reconnaître, ne sont pas du tout alléchants », a souligné le président du Conseil d'administration de l'Uppc. Créée le 2 septembre 2019, l'Union des professionnels de la presse du Congo est le premier fruit de la mise en œuvre des recommandations des assises de la presse, tenues à Brazzaville du 25 au 28 octobre 2018. Elle regroupe dix-sept associations professionnelles du secteur des médias signataires de l'acte fondateur de la structure associative. En dehors des membres du bureau présentés lors de la sortie officielle, l'Uppc compte également des membres d'honneur. Parmi eux, Firmin Ayessa vice-Premier ministre, Jean-Claude Gakosso ministre des Affaires étrangères, François Ibovi ancien ministre de la Communication, le Pr Ludovic Miyouna, Joseph Bitala-Bitemo (professionnels des médias).

Rominique Makaya

## COOPÉRATION

## Le Conseil économique, social et environnemental renoue avec la France

Dans le cadre de la relance des relations bilatérales, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a reçu, le 9 mars à Brazzaville, la visite de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Après la visite de l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne, le bureau du Conseil s'est entretenu avec l'ambassadeur de France. Objectif : actualiser l'accord de partenariat existant entre le CESE congolais et celui de France, basé sur une tacite de reconduction. « Très sincèrement, je ne connaissais pas bien cette institution. La présidente du Conseil a retracé un peu sa genèse. Elle m'a exprimé son souhait de relancer un partenariat avec l'homologue CESE à Paris. Donc j'ai marqué mon accord de principes pour la relance d'un partenariat entre les deux institutions sœurs », a déclaré le diplomate français, à l'issue de cette première rencontre.

Pour ce faire, le diplomate français entend se lancer dans une démarche de rapprochement entre



Les membres du Bureau du CESE en réunion avec l'ambassadeur de France au Congo

les deux institutions. « On va essayer de réactiver l'accord qui existait et mettre tout en œuvre pour que ce partenariat redémarre sur des bases plus pratiques, concrètes en termes de formation », a-t-il affirmé, suite à une demande de formation expri-

mée par la présidente du Conseil, Emilienne Raoul.

Outre la relance de ce partenariat, la demande d'un appui pour la formation des conseillers, l'acquisition du matériel informatique et un appui multiforme ont figuré au menu de la rencontre.

« Les besoins exprimés par le CESE congolais seront notre base de travail sur laquelle le partenaire français examinera. Nous allons plaider pour que ce rapprochement ait lieu, car l'une peut aider l'autre à progresser, à assumer davantage

son rôle important. C'est notre rôle d'être intermédiaire », a relevé François Barateau.

Et de conclure : « On a parlé de démocratie participative, donc d'expression de la voix des citoyens, des experts. Si le CESE français peut aider le CESE congolais dans cette démarche-là, mon rôle sera de faciliter ».

Notons que les relations entre les CESE du Congo et celui de France sont symbolisées par un accord de coopération renouvelable par tacite reconduction après deux ans, des missions de haut niveau, les formations en faveur des cadres et agents du Conseil économique et social (CES) congolais, ainsi que le soutien du CESE français aux activités internationales organisées par le CES du Congo.

Josiane Mambou Loukoula

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°010/DURQuaP /2020  
REPUBLICQUE DU CONGO

**PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)**

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-102-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques-production du DAO des travaux de construction du complexe sportif de Soukissa à Brazzaville ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à réaliser une étude : (i) préliminaire pour déterminer le programme et le parti d'aménagement, (ii) d'Avant-Projet Sommaire (APS) puis, (iii) d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références attestées de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014,

(« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 27 octobre 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email: cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,**

**BATOUNGUIDIO. -**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004 /MPSIR /2020 /UGP PADEC**

**POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE METTRE EN PLACE L'ORGANE DE COORDINATION ET DE GESTION DES CORRIDORS ET DES TRANSPORTS MULTIMODAUX**



1- La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé de mettre en place l'organe de Coordination et de gestion des corridors et des transports multimodaux.

2- L'objectif principal de la mission est de contribuer au développement de l'économie nationale par l'amélioration des performances du transport multimodal sur les corridors de transit du Congo.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Assister le Gouvernement dans la mise en place d'un organe de coordination et de régulation des corridors et des transports multimodaux ;

- Contribuer à la modernisation du secteur des transports et à la professionnalisation des acteurs du transit au Congo ;

- Promouvoir la facilitation du transport et du commerce sur les corridors multimodaux du Congo.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années

d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications et expérience générales du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de mettre en place l'organe de Coordination et de gestion des corridors et des transports multimodaux » doivent être envoyées au plus tard le 23 octobre 2020 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC

12, Rue Duplex / Quartier Blanche Gomez

Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10 / 06 670 74 79

E-mail : padec2019@gmail.com

Centre-ville / Brazzaville - CONGO

**Fait à Brazzaville, le 07 octobre 2020**

**Le Coordonnateur du PADEC,  
Benoît NGAYOU**

## EDUCATION

## Améliorer la scolarisation des filles

La ministre en charge de la Santé et de la Promotion de la femme, Jacqueline Lydia Mikolo, a réitéré le 10 octobre l'engagement du gouvernement congolais en faveur du bien-être des jeunes filles.

Elle s'est exprimée à l'occasion de la Journée internationale de la fille. « *La République du Congo a élaboré et met en œuvre la politique nationale de scolarisation de la fille 2017-2021 qui vise à corriger les disparités filles-garçons à tous les niveaux du système éducatif, en améliorant la couverture scolaire en faveur des filles* », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo. Cette journée offre l'occa-

sion de réflexion pour mesurer l'impact de la pandémie du coronavirus sur la vie et l'épanouissement des filles, en proposant des mesures pour limiter la propagation du virus, prévenir les violences et atténuer les inégalités dont est victime cette couche sociale. « *Nous devons rester attentifs à la protection des filles contre les discriminations de tout genre et les inégalités dans l'accès à l'éducation, à la nutri-*

*tion, aux droits juridiques et aux soins médicaux* », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Selon elle, les filles peuvent être de puissants agents de changement et rien ne devrait faire obstacle à leur participation aux domaines de la vie. Instituée le 11 octobre 2012 par l'assemblée générale des Nations unies, cette journée est célébrée pour mettre en lumière les besoins des filles afin de promouvoir leur autonomisation et reconnaître leurs droits. Sur le plan international, elle est célébrée sur le thème : « *Ma voix, l'égalité pour notre avenir* ». Le thème retenu sur le plan national est : « *La fille congolaise face*

« **Nous devons rester attentifs à la protection des filles contre les discriminations de tout genre et les inégalités dans l'accès à l'éducation, à la nutrition, aux droits juridiques et aux soins médicaux** »



Jacqueline Lydia Mikolo prononçant la déclaration du gouvernement/Adiac

à la pandémie à coronavirus Covid-19 et aux violences basées sur le genre ». D'après les Nations unies, les progrès des filles n'ont pas

suivi le rythme des réalités auxquelles elles sont confrontées aujourd'hui, et la Covid-19 a renforcé bon nombre de ces lacunes.

**Rude Ngoma**

## Cinq mille candidats passent le concours d'entrée dans les lycées techniques

Les épreuves du concours d'entrée dans les lycées techniques ont été lancées le 9 octobre à Brazzaville par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Jean Ngakosso.



Le directeur de cabinet du ministre dans une salle d'examen

Sur les cinq mille candidats sur l'ensemble du territoire national, la ville de Brazzaville compte neuf cent quatre-vingt (pour les deux lycées techniques) contre deux cent vingt pour le collège technique et soixante pour l'Institut national polytechnique de Loudima.

Au plan national, l'on note autour de deux cent cinquante candidats pour l'Institut national polytechnique de Loudima et près de mille pour les collèges techniques.

Les candidats au concours d'entrée au Lycée technique, à l'Institut national polytechnique de Loudima passent les épreuves du 9 au 10 octobre. « *Ce qu'on peut retenir, c'est qu'il y a l'engouement des enfants qui veulent venir au niveau de l'enseignement technique, c'est une bonne chose. Toutefois, il y en a qui ne viennent qu'au dernier moment, chose que nous déplorons, mais le tout se passe normalement* », a indiqué le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila.

Il a, par ailleurs, salué l'enthousiasme des jeunes, tout en espérant que le tout se passera dans de bonnes conditions. « *La semaine prochaine les résultats seront disponibles* », a précisé le directeur des examens et concours techniques et professionnels.

**Guillaume Ondzé**

## Les élèves prennent le départ pour l'école ce 12 octobre

Après une année scolaire perturbée par la crise sanitaire de Covid-19, qui n'a pas empêché la continuité pédagogique et la tenue des examens d'Etat, les élèves des cycles préscolaire, primaire et secondaire reprennent les cours ce 12 octobre, sur toute l'étendue du territoire national, au titre de l'année 2020-2021.



Le ministre Anatole Collinet Makosso prodiguant des conseils aux élèves

« *Les dispositions sont prises pour l'effectivité de cette rentrée scolaire* », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, à l'issue d'une visite des établissements du préscolaire où doivent être installés les équipements exigés par le protocole sanitaire pour faire respecter les mesures barrières. Les élèves du préscolaire, a-t-il précisé, ne por-

teront pas de masques.

Cette année, les élèves doivent s'habituer à la donne pédagogique : enseignement en alternance présentielle et distancielle, « école à domicile » pour la continuité pédagogique avec pour supports les cahiers d'activités et cours photocopiés, trois jours de cours par semaines. Les élèves seront compartimentés en vagues et sous-vagues dans les écoles surpeuplées.

Par ailleurs, dans la matinée du 10 octobre, le ministre Anatole Collinet Makosso a remis le matériel didactique aux douze directions départementales de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'initiative, devenue rituelle, en début de chaque scolaire vise à permettre à ces directions départementales d'avoir le minimum requis pour un bon démarrage de la nouvelle année scolaire.

**Rominique Makaya**



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI) REOI NO. UNFPA/COG/01/2020

Pour l'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO- BRAZZAVILLE

Madame/ Monsieur,

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pouvant faciliter l'exécution de ses programmes et projets.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancée à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

### ELIGIBILITE:

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.

Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

### 1. PROFIL DE LA COMPAGNIE

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

#### 1.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)

• Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

#### 1.2 Description des services et biens à fournir

• Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

#### 1.3 Expérience

• Inclure un tableau récapitulatif des projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

#### 1.4 Personnels et contacts

• Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultance, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

#### 1.5 Capacité financière

• Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (si applicable).  
• Justificatif récent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales (RIB récent accompagné d'une attestation de la banque).

## II. DOMAINES D'ACTIVITES ET EXPERTISE

### II.1 Matériels roulants (vente, location et services connexes)

• Ambulance, véhicules 4x4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.

• Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.

• Entretien et réparation des moyens roulants.

### II.2 Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés

• Equipements 1 kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI), confection de masques de protection contre le COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène

(sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc.), fourniture de tests médicaux (VIH, COV1D-19, etc.).

### II.3 Communication et services similaires

• Enquête, sondage et recherche:

- Conception-redaction et édition des rapports, études, publication, stratégies politiques, etc.

### • Production audiovisuelle :

- Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de film-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;

- Spots publicitaires (spots animatiques, jeux de personnage, bandes dessinées, etc.).

• Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et Reprographie de documents :

- Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)

- Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Fact-sheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.

• Publication et diffusion de supports :

- Location ou achats d'espaces publicitaires - Grille tarifaire presse quotidienne.

• Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).

• Publicité et annonce.

• Fourniture de connexion internet et services mobile.

### II.4 Évènementiel

• Restauration et services traiteur.

• Location de salle, location chaises, location de chapiteaux, et autres fournitures et matériels.

• Décoration des salles, sites, stands, etc.

• Animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesse, etc.

### II.5 Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)

• Equipement de communication (Radio HF, UHF/NHF, satellite, téléphone, etc.).

• Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivirus, Microsoft Word, Dvd, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).

• Equipement de sécurité (CCTV, contrôle d'accès, détecteur de métaux et mouvement, porte coulissant etc.).

• Groupes électrogènes.

....Eouriture.et..consommables.de,bureau ...

• Mobilier de bureau.

• Autres (à préciser).

### II.6 Compagnies de génie civil et bâtiment

• Construction/Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes, ponts, pistes, forages, hôpital etc...).

• Matériaux de construction et matériels électriques.

• Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

### II.7 Environnement et salubrité

• Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

### II.8 Transport, hébergement et services connexes

• Livraison de courrier, livraison de matériels divers.

• Transport et dédouanement (transitaire).

• Services de voyages.

• Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

### II.9 Services professionnelles (formation, consultance, assistance technique, etc.)

• Gestion des activités génératrices de revenu (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).

• Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.

• Renforcement de capacité pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.

• Suivi et Evaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).

• Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

### 11.10 Autres services

• Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électronique et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

### II.11 Autres informations complémentaires à fournir :

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO

Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.)

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

**II.11 Autres informations complémentaires à fournir :**

- Utilisez-vous l'Internet pour vos affaires ? : Oui  Non
- Si oui, l'utilisez-vous pour :
  - Les appels d'offres : Oui  Non
  - La recherche d'information : Oui  Non
  - La vente en ligne : Oui  Non
  - La recherche d'emploi/consultation : Oui  Non
  - La commande de marchandises : Oui  Non
  - Le paiement /transfert d'argent : Oui  Non
- Si oui : dans un Cyber café :  à domicile :  au bureau :
- Si non,
  - Problème de connexion dans ma zone :
  - Problème d'électricité :
  - Ne sait pas utiliser un ordinateur :
  - Ne connaît pas l'internet :
- Si oui au point 1 : Visitez-vous les sites suivants ?
  - UNFPA ([www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)) : Oui  Non
  - UNFPA Congo ([congo.unfpa.org](http://congo.unfpa.org)) : Oui  Non
  - PNUD ([www.pnud.org](http://www.pnud.org)) : Oui  Non
  - UNOPS ([www.unops.org](http://www.unops.org)) : Oui  Non
  - UNOPS ([unwebbuy.org](http://unwebbuy.org)) : Oui  Non
  - UNGM ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) : Oui  Non
  - Autres sites des Nations Unies (à préciser) \_\_\_\_\_

**II.6. Disposez-vous d'un**

- Site Web ? : Oui  Non  Lequel \_\_\_\_\_
- Catalogue en ligne ? : Oui  Non
- Votre adresse email : \_\_\_\_\_

Nota Bene:

L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner

un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations ; et de le transmettre par email à l'adresse [malapet@unfpa.org](mailto:malapet@unfpa.org)

l'UNFPA à l'adresse suivante au plus tard le 4 novembre 2020.

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NREOIUNFPA/COG/XX/2020

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO

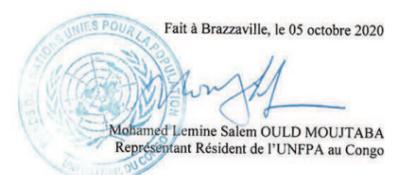
Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.)

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2020



Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA  
Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

## ATHLÉTISME

## Dix coureurs congolais invités à entretenir les acquis du Kenya

Partis pour le Kenya dans le but de préparer le Semi-marathon international de Brazzaville (Smib), dix athlètes congolais ont regagné Brazzaville après avoir bénéficié de neuf mois de formation.

L'annulation du Smib à cause de la pandémie du coronavirus ne leur a pas permis de démontrer leur progression. De retour au pays, le plus dur commence pour eux. La mission leur est donnée de se maintenir en forme pour l'édition 2021. « *Malgré cette pandémie, vous devez garder le moral et continuer à travailler durement en vue de garder la forme pour les échéances prochaines* », a recommandé Jean Pierre Ossey, l'ambassadeur du Congo au Kenya avant le retour des athlètes. Le diplomate congolais était accompagné de Marie Joseph Letembet, secrétaire général de la SNPC et Jean Baptiste Ossé, président de la FCA.

Il n'y a pas de médailles sans préparation disent les observateurs. C'est dans cette vision que le bureau exécutif de la Fédération



congolaise d'athlétisme (FCA) grâce à l'appui de son sponsor la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) avait anticipé

Le placement de dix athlètes congolais au Kenya dans l'espoir que le Smib allait se tenir. Eric Mériadec Semba (huit fois champion national), Smith Mael Okouéké (quatre fois champion), Guelord Vedzé (troisième au dernier Smib), Nelson Biyoko et Dieudonné Moukilou ont été sélectionnés chez les hommes. Cleime Prudence Mambeké (trois fois championne nationale

et vainqueur de la dernière édition chez les nationaux), Jodelle Ossou Wakeyi (sept fois championne nationale), Gerlucherie Mansoni (troisième lors de la dernière édition), Mariam Gama et Melvie Moudjonguelé étaient les athlètes dames retenues.

Les Congolais qui avaient à cœur l'envie de faire une prestation de qualité lors du Smib 2020 ont en effet bénéficié d'un temps de

formation conséquent. Au terme des neuf mois passés au Centre de formation de Lonah Kiplagath, cette structure a procédé à une évaluation qui lui a permis de communiquer les résultats à la FCA. Nelson Mandela Biyoko a été, au regard de son âge et de sa performance, déclaré meilleur chez les messieurs en étant à 28 minutes aux 10 km. Chez les dames, au regard de son âge également et de sa performance, Gerlucherie Mansoni a occupé la première marche du podium avec 34 minutes aux 10km. Les deux athlètes ont été encouragés par le secrétaire général de la SNPC.

« *L'idée du placement des athlètes congolais en stage de formation pour la participation aux compétitions est une procédure scientifique. Au lieu d'attendre les médailles dans la préparation, la direction de la SNPC nous aide à préparer autrement nos athlètes. La FCA par ma voix dit un grand merci au directeur de la SNPC et souhaite la pérennisation de ce partenariat* », a conclu Jean Baptiste Ossé.

James Golden Eloué

## HUMEUR

## Des bars refont surface à proximité des écoles

Dans certains quartiers des arrondissements de nos deux grandes agglomérations que sont Brazzaville et Pointe-Noire, la guéguerre à déjà commencé entre les promoteurs des établissements scolaires et les tenanciers des débits de boissons à cause de leur musique à décibels insupportables. Le bruit à côté de l'école est une chose inadmissible pour ces éducateurs. Dans le quatrième arrondissement Loandjili au quartier Makayabou, les éducateurs se plaignent car un grand bar-dancing vient de s'installer au milieu d'un bloc dont le rayon est occupé par quelques écoles privées. Bien avant que les écoles ouvrent leurs portes ce 12 octobre, le bar y compris d'autres débits de boissons dudit bloc ont commencé déjà à faire du bruit aux heures de la matinée jusqu'aux heures tardives de la nuit. Alors comment procéderont ces établissements scolaires pour que les apprenants puissent étudier dans le calme ?

Cet exemple n'est qu'un cas parmi tant d'autres, car dans de nombreuses communautés urbaines en général et dans ces deux grandes agglomérations en particulier, la chose tend à devenir une coutume. Certains tenanciers et propriétaires des débits de boissons foulent aux pieds la mesure interdisant l'ouverture des débits de boissons à proximité des établissements scolaires. Diable, où sont des chefs de blocs et de quartiers pour dénoncer cette mauvaise pratique.

Disons-le crânement, ces chefs de blocs évitent de les dénoncer de peur d'être vus et considérés comme des gens qui « interfèrent » dans les affaires commerciales des autres et aussi d'être vus d'un mauvais œil par ces propriétaires de ces bars et buvettes comme des « hommes à abattre ». Encore que le commun de mortel observe que ces propriétaires des bars et autres débits de boissons opèrent sans être inquiétés alors que la loi est là. Et si cela persistait sans d'autres mesures dissuasives, punitives et/ou répressives, on pourrait sans nul doute dans ce cas parler d'une vraie anomie sociale qui prend corps. Et pourtant ces tenanciers des débits de boissons sont aussi des parents d'élèves. Est-ce que ce sont des espaces qui manquent dans nos villes pour ouvrir ces bars et buvettes ?

L'école, tout le monde le sait exige une certaine concentration et du corps enseignant et des apprenants. Cette concentration ne peut être réussie que dans un endroit calme, mais non pas dans ce tohu-bohu musical insupportable capable de distraire durant toute l'année les enfants. Ce bruit peut aussi créer des appétits musicaux chez ces apprenants au risque de les voir abandonner leurs cahiers pour interpréter à longueur des journées des mélodies des vedettes de leur préférence.

Les gestionnaires des villes, les parents d'élèves, les responsables des établissements scolaires, les tenanciers des débits de boissons, la force de l'ordre et surtout les chefs de blocs et quartiers, ensemble disons non à la présence des débits de boissons à proximité des établissements scolaires.

Faustin Akono

## RELICO 2020

## Deux pièces de théâtre au menu des échanges de la première journée

Dans le cadre de la quatrième édition de la Rentrée littéraire du Congo (Relico), les pièces de théâtre « La carte d'identité du fleuve Congo » de Weldy Telemine Kiongo et « Diagnostic du monde » d'Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah ont fait l'objet de présentation, lecture d'extrait et dédicace le 8 octobre, devant un parterre d'hommes et femmes de lettres.

C'est sous la modération de Fidèle Biakoro que les écrivains congolais, Weldy Telemine Kiongo et Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, ont eu le plaisir de parler de leurs œuvres au cours de cette quatrième édition de la Relico organisée sous le thème « Littérature, legs et mémoires ».

Publiée aux éditions Hemar en 2019, « La carte d'identité du fleuve Congo » de Weldy Telemine Kiongo est une pièce de théâtre, précisément une allégorie dans une forme dialoguée, structurée en dix tableaux. L'ouvrage met en scène quatre personnages clés qui réfléchissent chacun sur les conditions d'émergence d'une Afrique nouvelle, unie et prospère : le jeune Anangué, le diplomate, le père d'Anangué et l'écrivain. La question de fond que pose ce livre, est de savoir comment résorber les tensions qui secouent périodiquement Brazzaville et Kinshasa, pour le bonheur de tous. Le public a salué la plume de l'auteur qui fait un pont historique entre les deux Congo. Néanmoins, certains participants ont déploré la figuration des photos dans la pièce de théâtre, qui

pour eux, n'étaient pas nécessaires.

Dans la suite de la rencontre, le tour est revenu à Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah de parler de sa pièce de théâtre. Comme son titre et sa couverture l'indiquent, « Diagnostic du monde » est une autopsie du monde contemporain qui pointe du doigt tout ce qui ne va pas, tout en proposant les solutions idoines. Dans cette pièce de théâtre publiée en début d'année aux Editions+, le personnage principal est Homo Sapiens qui vient de Nament, une planète lointaine encore méconnue des scientifiques, parce que fruit de l'imaginaire littéraire de l'auteur. Homo Sapiens a la mission d'explorer la terre. De son constat, il s'avère que celle-ci est en état de détérioration excessivement avancée. Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah y brosse effectivement le tableau apocalyptique d'un monde en perdition.

« *Ce tableau sombre traduit la cécité morale, la corruption et c'est l'homme lui-même qui porte les germes de sa propre destruction. Voyez-vous ce que font les*

scientifiques d'aujourd'hui. Alors que leurs études, travaux et inventions devraient servir à l'équilibre et au bien-être de la société, nous remarquons plutôt qu'elles sont à l'origine des conflits, guerres et biens d'autres fléaux. Comme le dit l'un des personnages, les savants sont devenus des savonnettes », a signifié l'auteur à l'auditoire. Pour lui, aucun pays n'est épargné dans ce tableau noir. D'où son appel à une prise de conscience.

Interrogé sur le lien entre l'ouvrage et le thème de ce rendez-vous, le dramaturge congolais a déclaré que « *l'écrivain, comme le philosophe, est fils de son temps. Mon présent livre est le reflet des différents faits et maux de notre société. Effectivement, pour ceux qui viendront après nous, ce sera déjà une trace de l'histoire de notre époque, donc un héritage* ».

Notons qu'après la présentation, la lecture d'extrait de textes et les échanges avec le public, les participants ont pu se procurer les deux ouvrages, dédicacés par leurs auteurs.

Merveille Atipo

## BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE - UNE MÉMOIRE PARTAGÉE

## Jean-Luc Aka-Evy : « Brazzaville a joué un rôle important dans la formation et la mise en œuvre de la France Libre »

**Jean-Luc Aka-Evy, ambassadeur du Congo au Sénégal, revient pour les Dépêches de Brazzaville sur les événements qui ont émaillé l'histoire du Congo entre 1943 et 1958.**

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B).** Cette année, Brazzaville commémore le 80e anniversaire de la France libre. Qu'est-ce que cela représente pour vous en tant que citoyen congolais ?

Jean-Luc Aka-Evy (J-L A-E). Cette incise historique dans notre traversée mémorielle évoque, sur le plan imaginaire de la représentation de la conscience historique congolaise, un bon souvenir symbolique et émotionnel. C'est au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en classe de terminale, lors de l'année scolaire 1971-72, que monsieur Janin, notre professeur d'histoire-géographie, nous a véritablement dégagé l'importance de cet événement. Mais c'est bien plus tard en lisant l'excellent livre de Jérôme Ollandet, Brazzaville, capitale de la France libre. Histoire de la résistance française en Afrique 1940-1944, que je m'en suis fait une réelle idée.

**L.D.B.** « C'était en Afrique que nous, Français, devons poursuivre la lutte » a dit le général de Gaulle.

**Le Congo a joué un rôle crucial dans la Seconde Guerre mondiale puisque la France a choisi de venir y engager sa reconstruction.**

**J-L A-E.** Cette question est délicate et n'étant pas un spécialiste de l'entre-deux guerres, je donnerai juste mon sentiment quant à l'effet miroir que me renvoie cette phrase du général de Gaulle. Je pense, comme le déclarait en 1943 le médecin-général Adolphe Sicé, que deux grands hommes auront marqué l'histoire de la ville de Brazzaville : Pierre Savorgnan de Brazza à qui elle doit son nom, et Charles de Gaulle à qui elle doit son destin. En effet, l'histoire de la Résistance française, celle de la France libre, est liée fondamentalement à Brazzaville capitale de l'AEF qui devient de facto capitale de la France libre. Car si le 18 juin 1940, Londres de-

vient le lieu de l'appel à la résistance, Brazzaville reste celui de la prise de décision pour entamer la vraie lutte pour la libération de la France. C'est de Brazzaville que le général de Gaulle énonça et donna ses instructions et consignes aux officiers dissidents et à ses compagnons européens et africains pour combattre la barbarie nazie qui déferlait sur l'Europe.

**L.D.B. Radio Brazzaville a relayé la voix de la liberté dans un monde en guerre avec ses nombreux bulletins d'information. Qu'est-ce que cette station a changé dans le conflit ?**

**J-L A-E.** Je pense que cette radio, qui était la voix de l'actualité de l'AEF à l'instar de Radio Londres ou de la BBC, s'était mise au service de la Résistance française « brazzavilloise ». En diffusant des bulletins d'information, elle

contrecarrait la propagande de l'ennemi nazi et couvrait toute l'Afrique équatoriale française de ses « cris » ou « vacarmes » en faveur des chemins de la liberté que proclamait Brazzaville, capitale de la France libre.

**L.D.B. Brazzaville a cessé d'être la capitale de la France libre en 1943. Pourtant deux événements importants ont eu lieu au Congo : la Conférence africaine française, dite de Brazzaville en 1944, et le Grand rassemblement du stade Félix-Eboué de septembre 1958 sur l'avenir de la Communauté franco-africaine...**

**J-L A-E.** L'histoire de Brazzaville est sans conteste arriérée à ces deux grands événements. Rappelons que la Conférence de Brazzaville fut organisée afin de déterminer le rôle et l'avenir de l'empire

colonial français. A l'issue de cette conférence, où aucun Africain « colonisé » n'a été convié, l'abolition du code de l'indigénat fut décidée. Et c'est au cours du grand rassemblement du stade Félix-Eboué de Brazzaville que le général de Gaulle aurait « scellé » le sort de l'ordre colonial et invité les pays africains à « proclamer » leur indépendance. Ces deux événements montrent bien le rôle combien important joué par Brazzaville dans la formation et la mise en œuvre de la lutte de la France libre contre les forces du mal nazi et du nationalisme français d'obédience pétainiste.

**L.D.B. L'appel du général de Gaulle à Brazzaville reste mal connu de la jeunesse congolaise. A votre avis, faut-il intégrer cette partie de l'histoire dans le programme scolaire ?**

**J-L A-E.** Je pense en toute objectivité et sans préjugé qu'il faut intégrer cette partie de l'histoire de la ville de Brazzaville, ancienne capitale de l'AEF et de la France libre dans les manuels scolaires de la France, du Congo et des anciennes colonies de l'empire colonial français. Les jeunes de ces pays l'auront apprise et y gagneraient en dignité.

*Propos recueillis par Coumba Delmas*

Né en 1952 à Brazzaville, Jean-Luc Aka-Evy, est docteur d'État es Lettres et Sciences humaines (Philosophie / Esthétique) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Professeur Titulaire des Universités (Cames), il a été Coordonnateur de la Formation doctorale de philosophie de l'Université Marien-Ngouabi. ancien commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), ancien directeur général de la Culture et des Arts du Congo, il est actuellement ambassadeur du Congo au Sénégal.

## RÉFLEXION

## Pour une meilleure gouvernance mondiale

Ce que démontrent, ou plutôt confirment, les crises que nous voyons se multiplier à travers le monde est bien le fait – souligné ici même à plusieurs reprises ces derniers temps – que la communauté internationale s'avère aujourd'hui incapable de prévoir, d'anticiper, puis de gérer ou d'apaiser les conflits qui dressent des nations les unes contre les autres au risque de provoquer une déflagration mondiale.

Du Haut-Karabakh où s'affrontent l'Azerbaïdjan et l'Arménie à la Mer de Chine du Sud où se défient les Chinois et les Américains, en passant par le Proche-Orient où s'aggrave la guerre larvée que se livrent Israéliens et Palestiniens, par la Méditerranée orientale où Grecs et Turcs se font face les armes à la main, par la Libye toujours en proie

à un désordre politique dévastateur, par la sous-région africaine du Sahel-Sahara où les milices islamistes tentent de conquérir le Mali, le Niger, le Burkina Faso et même le Nigeria, la liste est longue, très longue des zones géographiques que la violence menace aujourd'hui de détruire sans que les Nations unies soient capables d'intervenir efficacement. La preuve, s'il en fallait une, que le système de prévention et de gestion des crises mis en place au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il y a donc soixante-quinze ans, est aujourd'hui totalement dépassé.

Au cœur de ce triste constat figure une institution : le Conseil de sécurité de l'ONU, ou plus exactement le petit groupe de cinq grandes nations – Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Royaume-Uni – qui

en sont les membres dits « permanents » et qui sont censés agir pour préserver la paix mondiale. Un petit groupe de pays qui détient la réalité du pouvoir mondial et que les dix pays membres « non permanents » de ce même Conseil, c'est-à-dire ne disposant que d'un mandat de deux ans, ne parvient pas à faire agir dans le bon sens.

Les crises auxquelles nous assistons et qui ne cessent de s'aggraver en raison notamment des défis directs ou indirects que se lancent en divers coins du globe les trois superpuissances que sont la Chine, les États-Unis et la Russie apportent la preuve accablante que cette forme de gouvernance mondiale a fait son temps. Et que, par conséquent, il convient de la réformer au plus vite si l'on veut éviter un dérapage général que l'humanité dans son ensemble paierait au prix fort avec des

affrontements directs et peut-être surtout mais aussi avec une incapacité de gérer les défis climatiques dont dépend l'avenir de l'humanité.

Réformer l'Organisation des Nations unies est d'autant plus nécessaire que la masse humaine ne cesse de croître sur les cinq continents et que les populations des cinq pays membres de son Conseil de sécurité en constituent à peine le quart. Dans un pareil contexte un rééquilibrage politique est évidemment indispensable car lui seul contraindra les « Grands » de ce monde à regarder enfin la vérité en face et à cesser de le défier au risque de plonger la planète dans le chaos.

Soyons tous conscients que la paix mondiale ne peut désormais venir que d'une réforme en profondeur de la gouvernance planétaire.

*Jean-Paul Pigasse*